



JOHRNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°14

MAIRIE



Conseil municipal:

Suite aux élections du dimanche 4 décembre 2005, trois nouveaux élus ont rejoint le conseil municipal. Il s'agit de Nathalie MORAND, Frédéric RENEVIER et Patrick POLLIEN.

Agé de 53 ans, marié et père de trois enfants, Henri-Victor TOURNIER exerce la profession d'exploitant agricole. Elu pour la première fois en 1982 sous le mandat de Georges Premat, il a été premier adjoint de 1992 à 1995 sous le mandat de Claude Rosset.

De 2001 à 2003 il a exercé la fonction de président au Syndicat Intercommunal du Col du Corbier.

Le Mot du Maire:



Chers Biotines et Biotins.

Je tiens à profiter de ce bulletin municipal pour vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2006.

Nouvellement élu maire par le conseil municipal, je suis fier et honoré de cette mission qui m'a été confiée par la majorité des élus et m'attacherai à représenter du mieux possible l'intérêt général de la population.

Conscient des priorités qui concernent notre village telles que l'eau et l'assainissement, le stationnement dans les hameaux, le Plan Local d'Urbanisme..., le conseil municipal travaille et travaillera encore dans les mois à venir à apporter des solutions équitables pour tous, tout en restant dans des proportions budgétaires raisonnables.

Améliorer votre quotidien et garantir la bonne marche de notre municipalité sera la ligne de conduite de l'équipe municipale.

Votre Maire

Vous pouvez rencontrer le maire et ses deux adjointes le samedi matin de 10h à 12h en mairie. Vous pouvez également, par l'intermédiaire du secrétariat de mairie, prendre un rendez-vous avec le maire du lundi au samedi entre 10h et 12h.

Problème d'eau:

Problèmes d'eau au village du Biot !!! De quel ordre ?

- Manque de précipitations.
- Un réservoir qui selon les périodes (vacances, afflux de population) n'a pas le potentiel de se remplir.
- Un réseau désuet (trop ancien) qui fuit régulièrement.
- Un jeu de recherche des fuites et de fermeture des vannes la nuit et le jour.
- Une solution qui ne satisfait plus la population (ni les élus).

Aujourd'hui un calendrier de solutions :

1. A court terme :

- Une radiographie de nuit du réseau communal, permettant de localiser les fuites, remise en état du captage des clous
- Une solution de transition => pose de tuyaux le long de la RD.32 piquage sur la colonne d'eau du Corbier pour redescendre au réservoir à fin de gérer les vacances de février.

2. A moyen terme :

- Renforcement du réseau « Place du Molard/Fromagerie.

3. A long terme:

- Captage liaison « Le Mont/Les Clous » analyse de la source de Thex par la DDASS sur une année.
- Des travaux importants sur la station de pompage de la Touvière au Col du Corbier

MAIRIE (suite)



ETAT CIVIL



Du nouveau à l'Agence Postale :

Une nouvelle convention a été signée entre La Poste et notre commune. L'agence postale sera ouverte 55 heures par mois et notre commune percevra une indemnité mensuelle de 733,33 euros.

Quelques changements sont à noter :

Au niveau des services postaux :

Les services et produits suivants sont toujours assurés :

- Envoi de lettres et colis ordinaires (pour les Chronopost il faut s'adresser au bureau de St Jean d'Aulps).
- Envoi en recommandé.
- **Timbres**
- Prêts à poster
- Emballages Colissimo M et L.
- Retrait des lettres et colis en instance
- Dépôt des procurations courrier et contrat de réexpédition du courrier...

Au niveau des services financiers

Les services financiers ne seront disponibles qu'après l'installation du nouveau logiciel prévu début février.

De plus certaines opérations seront limitées :

Les retraits d'espèces sont désormais limités à 300 euros par période de 7 jours. Le paiement de mandat cash est limité à 300 euros par opération.

Nouveaux horaires:

Du lundi au vendredi 9h30h à 12h15 Levée de courrier à 12h30 Tel: 04 50 72 13 60

Ordures ménagères :

Nous vous rappelons que les locaux à poubelles sont réservés seulement aux ordures ménagères et que celles-ci doivent impérativement être mises dans les containers gris réservés à cet effet.

Concernant le tri sélectif vous n'avez plus que 2 tris à effectuer :

- Le verre d'un côté => colonnes vertes
- Les cartonnettes et petits cartons, les bouteilles plastique, emballages métalliques.

journaux et magazine => colonnes jaunes

Les gros emballages tels que les grands cartons, ne doivent pas être laissés aux pieds de ces colonnes mais portés directement à la déchetterie.

Les encombrants (appareils électroménagers notamment), les gravats ... doivent également être déposés à la déchetterie. Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou de véhicule adapté vous pouvez prendre rendez-vous avec les employés communaux pour qu'ils s'en chargent.

Morel-Vulliez Paul décédé le 25/10/2005 à l'âge de 92 ans à Annecy

Delale Christian décédé le 09/12/2005 à l'âge de 73 ans à Thonon les bains

Chessel Fernand décédé le 25/12/2005 à l'âge de 81 ans au Biot

<u> Vaissances:</u>

Léo Lescure né le 09/11/05 fils de Nathalie Renevier et Philippe Lescure domiciliés au « Grands Prés »

Freya Johnson née le 25/11/05 fille de Samantha et Daniel Johnson Domiciliés au « chef lieu »

Zacharie Klein né le 19/12/05 fils de Valérie Jehanno et Xavier Klein Domiciliés au « L'Arbettaz »

INFOS UTILES



MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public : Mardi - vendredi de 14h à 18h Jeudi - samedi de 9h à 12h Tel/répondeur: 04 50 72 12 06

BIBLIOTHEQUE

Nouveaux horaires: Lundi 16h30 à 18h Jeudi 16h30 à 18h Vendredi 10h30 à 11h30

DECHETTERIE

Horaires d'hiver :(15/10 au 15/04) Mercredi 13h à 17h Samedi 9h à 12h et 13h à 16h

Nouveaux horaires: Du lundi au vendredi 9h30h à 12h15 Levée de courrier à 12h30 Tel: 04 50 72 13 60

ECOLE



L'hiver à l'école du Biot

Les projets de l'hiver s'annoncent riches en émotions et il tarde aux enfants de les réaliser. Ils ont d'ailleurs déjà pris de bonnes résolutions en cette nouvelle année : mieux ranger leur chambre, aider les papas et les mamans, ne plus se disputer avec les frères et soeurs... et avoir de bonnes notes à l'école!

Pour les aider à tenir leurs promesses, un petit programme hivernal est mis en place :

- Ski et surf sur les pistes de Saint Jean d'Aulps avec les enfants de l'école de Seytroux, du 23 janvier au 3 février 2006.
- Spectacle "Histoires pressées" à Evian, le 9 février 2006.
- Relance du site internet de l'école (présentation de l'école, des enfants, des activités...)
- Correspondance scolaire en anglais avec les élèves de madame Gourlain (collège Henri Corbet) : échanges de lettres, de jeux en anglais et rencontres.

...la suite dans le prochain Biotin...

Cette année, Monsieur Lionel Morel n'intervient plus dans notre école pour les cours d'anglais. Il a été remplacé par madame Mimoune Karima, professeur d'anglais qui intervient deux fois par semaine dans la classe des grands. Nous profitons du Biotin pour remercier chaleureusement monsieur Morel de l'important travail qu'il a réalisé avec les enfants durant ces années d'étroite collaboration avec les enseignants.

Les enfants et les enseignantes souhaitent à tous les biotins et biotines une excellente année 2006.

PARENTS D'ELEVES



- Samedi 11 Février 06 : Loto

- Dimanche 02 Avril 06

: Concours de belote

- Samedi 24 Juin 06

: Kermesse

COMITE DE JUMELAGE



Le voyage à Lesperon pour les jeunes de 11 à 17 ans du Biot et de l'Harmonie l'Echo d'Ouzon se précise! Les dates du séjour seront très probablement du 10 au 15 juillet 2006, et si cela n'est pas possible la semaine suivante.

Les jeunes seront logés dans les familles et au programme des activités : Canoë, journée à la plage, VTT, camping, visite d'un écomusée, concours de pêche à Lesperon, excursion en Espagne...ceci peut évoluer en fonction des attentes des jeunes. Pour cela une réunion aura lieu courant en février. Les tarifs vous seront alors communiqués.

Les parents ou autres personnes intéressées pour les accompagner sont les bienvenus!

A noter, **l'assemblée générale** du Comité de Jumelage aura lieu le **lundi 20 mars** à 20h30, salle des fêtes du

Très bonne année à tous!

L'ECHO D'OUZON



L'Echo d'Ouzon à terminé en beauté l'année 2005 par un concert donné en l'église du Biot le vendredi 30 décembre. Malgré une neige abondante, un public nombreux s'était donné rendez-vous pour écouter l'harmonie et son nouveau répertoire. La deuxième partie du concert a été assurée par le musique de Thollon-les-Mémises qui a charmé les auditeurs en interprétant des airs de Noel repris en chœur par un public conquis. Le point fort de cette année musicale 2005 fut l'organisation du festival des musiques du Val d'Aulps et du Val D'Hermone. Encore un grand merci aux bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de cette journée musicales radieuse du 12 juin. Les musiciens adressent les mêmes remerciements sincères aux habitants du Biot qui réservent un accueil toujours très chaleureux à l'occasion de leur passage pour les calendriers. Vous contribuez ainsi à faire vivre notre association de bénévoles. Si vous êtes musicien amateur, si vous jouez d'un instrument à vent ou de percussion, les portes de la salle de musique vous sont grandes ouvertes.

Nous répétons tous les vendredis de 20h30 à 23h dans une ambiance conviviale et studieuse.

ASSOCIATIONS:



Téléthon:

Toute l'équipe du téléthon remercie tous ceux, adultes et enfants, qui ont participé aux ateliers créatifs, qui ont offert des lots pour la tombola, qui ont prêté leurs animaux pour la ferme, qui se sont occupés de stands et du vin chaud, qui ont apporté des pâtisseries, qui ont... bref un grand MERCI à tous !!! Grâce à vous tous 524,30 euros ont été offerts à l'AFM.







1erè Trésorière : MME NOVELLO Georgette

OFFICE DE TOURISME :



LE Père Noel:

Merci au Père-Noël et à tous ceux qui l'accompagnaient.

Ses mandarines et ses papillotes étaient délicieuses, son chocolat et son vin chaud

Merci également à ceux qui ont réchauffé nos cœurs de leurs belles chansons! Nous sommes tous impatients de les retrouver l'année prochaine.



Assemblé Générale de l'Office de Tourisme du Biot :

Ils étaient nombreux les Biotines et Biotins à venir à cette première réunion de la nouvelle Association du « Comité des Fêtes et Cultures » regroupant les bénévoles du village.

Cette association à pour but de créer l'événement festif et culturel au sein du BIOT.

Parmi les 20 membres actifs le nouveau bureau à été voté.

Nouveau bureau du « Comité des fêtes et Cultures »:

Président: MR ADAMEC Gilbert 1^{ER} Vice président : MR LE SOBRE Hervé

2ème Trésorière : MME GILBERT Françoise 2^{ème} Vice président : MME GEBBIE Lesley Secrétaire: MME HAUTEVILLE Carole

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps : bureau touristique du Biot :

L'Office de Tourisme du Biot dissout le 18 janvier 2006, est intégré à une structure touristique unique au niveau de la vallée : l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps créé au 1er janvier 2006.

La première conséquence positive pour le bureau d'accueil du Biot est sa délocalisation pour le mois de février à la station dans les locaux de l'ancien syndicat intercommunal.

Cette démarche vise à être au plus proche du client et au cœur de l'activité touristique hivernale.

Les horaires d'ouverture seront les suivants : Vacances de Février

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 16h30 et samedi de 10h à 13h et de

Ce bureau d'accueil sera tenu par Ofélia LAGORCE et complété par une hôtesse de l'Office de Tourisme De la Vallée d'Aulps.